L’historien et ancien élu PS de Limoges Michel Kiener accusé de viols incestueux : il est co-auteur d’un livre contre l’inceste titré “L’enfance violentée”

30/03/2021 à 13h10



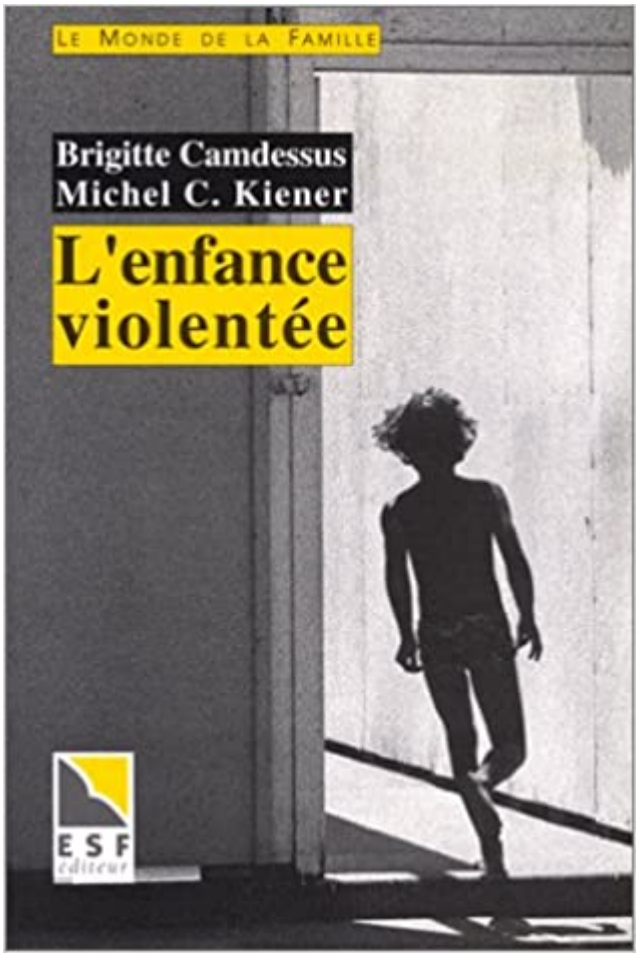
Elle et ils parlent aujourd’hui « pour que d’autres parlent, pour qu’il n’y ait pas d’autres victimes, pour le mettre face à ses responsabilités ». Michel Christophe Kiener, historien et ancien élu à Limoges, est accusé de viols incestueux et d’agressions sexuelles. Deux plaintes ont été déposées.

(…)

Dans ce courrier de mai 2018, elle hurle sa colère d’avoir été trahie, violée, transformée en un être bouillant de violence intérieure et d’écœurement. Surtout, elle y dénonce le double jeu de son oncle, co-auteur d’un livre titré L’enfance violentée. « Quand j’ai découvert ce livre qu’il a écrit avec une thérapeute familiale, c’en était trop. Ça a déclenché ma révolte. »

www.lamontagne.fr

Présentation de son livre :



Dans la France d’aujourdhui, des enfants sont encore victimes de violences par des membres de leur famille. Cela paraît difficile à admettre dans un pays civilisé, démocratique et économiquement développé, où, depuis plus de cent ans, les lois se sont succédées pour interdire le travail des enfants de moins de 16 ans et prévenir les multiples abus dont ils étaient encore les victimes au début de ce siècle. Pourtant les témoignages et les divers rapports des services sociaux, des juges et du numéro vert ” allô, enfance maltraitée ” en fournissent chaque jour la preuve. La presse, la radio et la télévision nous le relatent quotidiennement. Que se passe-t-il dans le secret des familles ? Quels sont les modes de relation et de communication qui induisent la maltraitance et l’inceste ? Comment s’exerce la toute-puissance des parents à travers l’obéissance et le respect qu’ils inculquent à leurs enfants ? Quels mécanismes pervers d’emprise empêchent les enfants de parler et de se faire entendre ? Les mêmes ” organisations

relationnelles ” se retrouvent dans divers pays d’Europe et en Amérique du Nord provoquant des traumatismes similaires chez les jeunes et leurs familles. Autrefois, le grand nombre d’orphelins et de ” sans famille “, les abandons, les placements, les remariages des veufs, ainsi que l’insécurité des villes et des campagnes menaçaient les enfants. Aujourd’hui ils semblent mieux protégés. Pourtant la seconde révolution industrielle recrée un temps d’instabilité économique et familiale dont les enfants paient souvent le prix.

(Merci à François Pignon)